

Projet pour Sciences Po Grenoble-UGA, 2025-2030

Simon Persico

Professeur de science politique, Sciences Po Grenoble – UGA, Pacte

Candidat à la Direction de l'Institut d'études politiques de Grenoble

31 octobre 2024

Sommaire

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION	1
1. FORMATION ET ENSEIGNEMENT : REPENSER NOS CURSUS ET NOTRE PEDAGOGIE	3
2. RECHERCHE : SOUTENIR, VISIBILISER ET DIFFUSER	4
3. GOUVERNANCE : DEMOCRATISER NOTRE ORGANISATION	5
4. VIE PROFESSIONNELLE ET ETUDIANTE : AMELIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET RENFORCER LA CONVIVIALITE	6
5. SCIENCES PO GRENOBLE – UGA DANS SON ENVIRONNEMENT : LA FORCE DES INTEGRATIONS	8
CONCLUSION	9

Introduction

Rédiger un projet de mandature est un exercice particulier : la direction d'un établissement comme l'IEP de Grenoble consiste, pour l'essentiel, à garantir le bon déroulement d'activités, et de missions de service public qui s'y déroulaient avant la prise de fonction et qui s'y dérouleront après. **Sciences Po Grenoble – UGA a toujours été et restera un lieu d'excellence, un établissement où la pluridisciplinarité, la rigueur scientifique, l'ouverture sur l'international et la société, et le souci du débat pluraliste permettent à ses étudiantes et étudiants de jouer un rôle de premier plan dans le monde qui vient.** Alors que celui-ci est historiquement anxiogène, entre les crises politiques, le retour des guerres

sur notre continent et un effondrement écologique de plus en plus certain, préserver ce qui a toujours fait la richesse de notre établissement est plus important que jamais.

Si j'ai l'honneur d'être nommé directeur, je m'inscrirai dans cette histoire bientôt octogénaire. Un certain nombre de décisions sont déjà prises pour les débuts du mandat à venir (le budget 2025, par exemple, aura été voté) ; la visite de l'HCERES qui aura lieu au printemps 2025, permettra d'approfondir le diagnostic sur les forces et les faiblesses de notre institut et d'affiner les perspectives de changement que je dresse ici. De plus, les choix politiques qui relèvent de l'IEP sont limités par le cadre institutionnel : composante à personnalité morale du grand établissement qu'est devenue l'Université Grenoble Alpes (UGA), nous ne disposons pas des responsabilités et compétences élargies et devons adapter notre stratégie aux cadres nationaux et locaux. Enfin, la nature même du mandat que je compte exercer, qui vise à accroître la délibération interne et l'exercice collectif du pouvoir, oblige à une certaine modestie au moment de proposer des réformes.

Fruit d'un travail collectif qu'il conviendra de prolonger, notamment en incluant les étudiantes et les étudiants à la réflexion, les propositions qui apparaissent dans ce projet permettent toutefois de donner chair aux trois grandes priorités que je fixe à ce mandat.

D'abord, je souhaite **concentrer nos ressources sur les missions qui font la vocation de l'IEP : la formation et la recherche au service de la société**. Nombre d'entre nous expriment souvent un sentiment d'éparpillement ou de dispersion, lié à la multiplication des tâches dont nous ne comprenons parfois plus le sens. Il ne s'agit pas de baisser le niveau d'ambition qui doit être celui d'un institut comme le nôtre, bien au contraire. Mais cela implique sans doute de faire moins pour faire mieux. Il nous faudra faire des choix pour rendre plus enrichissantes et apaisées nos expériences professionnelles. La clarification et la simplification de notre offre de cours, par exemple, me semble une priorité. Faire moins, mais mieux, c'est aussi la manière la plus efficace d'atteindre les objectifs élevés de transition écologique qui sont devant nous.

Deuxième grand objectif, il me semble fondamental de **renforcer la confiance entre les membres de la communauté académique et de démocratiser à la fois nos processus de décision et notre manière de travailler**. C'est le point qui me tient le plus à cœur dans le mandat qui vient. Je souhaite garantir le bon fonctionnement des instances représentatives de l'établissement et démocratiser de manière apaisée, efficace et durable notre façon de décider et de travailler ensemble, y compris avec les étudiantes et les étudiants. Je souhaite, à travers cette approche, permettre à chacune et chacun d'être force de proposition, et favoriser l'autonomie, la responsabilité et l'implication de toutes et tous dans la construction et la mise en œuvre des projets de l'établissement.

Enfin, je souhaite **renforcer et améliorer la visibilité et l'image de l'IEP sur les scènes locale, nationale et internationale**. La manière dont Sciences Po Grenoble a été présenté et perçu de l'extérieur ces dernières années a été trop souvent dégradée, injuste et blessante. Ce n'est pas propre à notre institut ; de telles attaques touchent tous les IEP de France à intervalles

réguliers. Les dernières années ont pourtant montré que l'IEP savait organiser des événements de haut niveau, qui font vivre le débat contradictoire, pluraliste, fondé sur les enseignements des sciences sociales. Nous devons rendre encore plus visibles ce pluralisme, les travaux de nos enseignants-chercheurs, les réflexions et les engagements de nos étudiantes et étudiants. Nous devons donner un plus grand écho aux acteurs et actrices issus de sphères variées que nous invitons. Nous devons permettre à nos étudiantes et étudiants de vivre les divers mouvements sociaux et d'exprimer leur opinion sans mettre sur pause la vie de notre établissement, ni les forcer à prendre parti. Notre place dans l'UGA, aux côtés des laboratoires dont nous avons la tutelle associée, fait de nous l'une des institutions phares pour ce qui concerne les sciences sociales. C'est un atout que nous devons renforcer. Nous pourrions compter sur l'intensification de notre vie démocratique interne pour régler de manière pacifiée ce qui doit l'être, et sur le soin apporté à une communication de qualité pour valoriser ce qui ne l'est pas encore assez.

Ces trois priorités irriguent les propositions détaillées ci-dessous par grands secteurs d'action.

1. Formation et enseignement : repenser nos cursus et notre pédagogie

L'offre pédagogique de l'IEP s'est beaucoup développée ces dernières années, avec l'ouverture de la filière internationale, des parcours Transitions écologiques et AUEP (Architecture, Urbanisme et études politiques) en partenariat avec l'UGA et l'ENSAG, le développement de la formation continue et de l'Enseignement à distance (EAD). Il semble préférable, pour les années à venir, de **consolider l'existant plutôt que de multiplier les nouvelles offres**. De même, s'il faut continuer à documenter et évaluer les conséquences du concours de première année sur le profil des personnes recrutées, il paraît souhaitable de conserver son format actuel qui garantit à la fois l'excellence et la diversification sociale et territoriale de notre recrutement. Le programme d'ouverture qui l'accompagne doit être complété et renforcé.

La consolidation de l'existant doit toutefois s'accompagner d'une **réflexion en profondeur sur nos formats pédagogiques et l'articulation des différentes années et parcours, qui constituent des chantiers importants de la prochaine mandature**.

Ainsi, il paraît pertinent de **repenser l'articulation et l'ordre des 3 premières années du diplôme**, en décalant le départ à l'étranger en troisième année. Cela permettra de renforcer les relations entre les promotions, de faciliter la pérennité de la vie associative, d'abaisser la pression et le sentiment d'urgence pesant sur les épaules des étudiantes et étudiants dès la première année, de rationaliser la logistique personnelle et familiale et, surtout, de densifier la formation initiale en sciences sociales et en langues grâce à deux années pensées comme un tout. Cette réforme devra aussi inclure **une réflexion sur le volume horaire et le nombre de cours en premier cycle, particulièrement élevé actuellement**, ce qui engage un grand nombre de vacataires et/ou d'heures complémentaires et limite de fait le travail individuel étudiant, qui doit être la norme dans un parcours universitaire d'excellence.

Une telle réflexion permettra de **normaliser le parcours des étudiantes et étudiants engagés dans la filière anglophone**, en leur offrant une offre équivalente qui bénéficiera par

ailleurs aux étudiants francophones qui pourront suivre un plus grand nombre d'enseignements en anglais. Cette réflexion permettra aussi de clarifier et de communiquer mieux sur l'attribution des cours spécialisés, qui doivent permettre de renforcer les liens entre la recherche et l'enseignement. Une attention particulière devra aussi être apportée à la **question des séminaires et du grand oral, qui devront être réformés** si la troisième année se déroule à l'étranger. Rien n'interdit de remuscler la formation aux méthodes en premier cycle et de transformer le grand oral en moment de soutenance publique d'un travail de recherche personnel, qui viendrait clore les deux premières années passées à Grenoble.

La réforme pédagogique doit aussi **concerner les parcours de second cycle pour en clarifier l'offre, en réduisant le nombre de formations avec très peu d'inscrits ou de titulaires impliqués, en fusionnant des parcours ou en repensant certains certificats**. Il s'agit d'assurer des portages plus larges, d'accroître la visibilité des parcours, d'augmenter les mutualisations, notamment en A4, ce qui renforcera l'attractivité de l'IEP et rationalisera les moyens attribués à son second cycle. Cette refonte du second cycle permettra aussi de **mettre l'EAD et la formation continue au cœur de la stratégie de l'établissement**, car elles assurent des ressources financières importantes pour l'établissement tout en accroissant son ouverture à des profils éloignés de l'excellence à d'autres moments de leur parcours de vie.

Ces réformes du premier et du second cycles impliqueront une réflexion pédagogique pour laquelle l'ensemble du corps académique sera mobilisé. Cela correspond au souhait exprimé de **mettre en place des équipes et des espaces de réflexion dédiés à la pédagogie et de redynamiser les discussions à ce propos dans la Commission scientifique (CS) et le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVIE)**. Cela implique aussi d'augmenter les moyens alloués à l'innovation pédagogique, pour refaire de l'IEP un lieu pionnier en la matière. Pour cela, nous pourrions mobiliser les ressources de la Direction d'appui à la pédagogie et à l'innovation (DAPI) de l'UGA auxquelles l'IEP contribue.

Repenser le volume général des enseignements permettra aussi de **réaffecter des ressources vers l'accueil des étudiants** (particulièrement ceux qui nous rejoignent au second cycle) et leur accompagnement en matière d'orientation professionnelle ou pour faire face à leurs problématiques personnelles. Il s'agit notamment de mieux accompagner les publics spécifiques, ce qui implique, en miroir, de systématiser certains processus et fonctionnements, pour limiter les exceptions et le cas par cas, trop consommateurs de ressources. De même, la rationalisation de l'offre permettra de **mutualiser et mieux accueillir les enseignants vacataires ou contractuels** (bureau partagé, adresse courriel au-delà d'un certain nombre d'heures...).

2. Recherche : soutenir, visibiliser et diffuser

La recherche à Sciences Po Grenoble – UGA est faite pour l'essentiel dans les laboratoires et l'IEP est co-tutelle de trois d'entre eux. Les dernières années ont permis de rendre plus visible et lisible cette recherche parfois éclatée, grâce au rapport de la recherche et au renforcement de

la capacité de l'IEP à accueillir des projets de recherche. **La structuration d'une direction de la recherche autonome sera prolongée, et le soutien financier et humain aux activités de recherche, via les laboratoires, sera maintenu ou augmenté si les capacités financières le permettent.** Les enseignants-chercheurs de l'IEP et les chercheurs des laboratoires sont déjà parties prenantes de nombreux projets d'excellence (ANR, ERC, IUF...). L'intégration d'un grand nombre d'entre eux dans plusieurs projets qui pourront bénéficier du financement de l'AMI – SHS est également une excellente nouvelle. L'IEP devra continuer à **assurer une bonne coordination et le portage efficace de ces projets.**

Pour accroître la place de la recherche dans la vie de l'établissement, je souhaite que **le rôle de la CS soit aussi renforcé** pour jouer un rôle plus stratégique, notamment en matière d'évaluation (des formations en particulier) et de prospective (emploi par exemple). Cela permettra de **remettre la formation à la recherche et par la recherche au cœur du parcours étudiant et de faire infuser cette culture de la recherche à tous les niveaux de formation.** En premier cycle, cela signifie renforcer l'enseignement des méthodes des sciences sociales. En second cycle, le label Recherche pourrait voir son statut renforcé – se diriger vers une carrière de recherche implique sans doute une plus grande spécialisation. Ses étudiants pourraient se voir attribuer des stages dans les laboratoires dont l'IEP est la tutelle associée. On pourrait aussi valoriser la recherche étudiante en créant un prix du meilleur mémoire de recherche de second cycle ou du meilleur article écrit par des doctorantes ou doctorants de l'IEP. Une réflexion sera également ouverte sur la pertinence d'organiser des écoles d'été qui permettraient d'offrir une formation intensive aux doctorants en sciences sociales du site (notamment celles et ceux qui participent aux *Graduate Schools @UGA*) et d'autres universités.

Enfin, il semble possible de **mieux intégrer les chercheurs et les personnels CNRS ou FNRS membres des laboratoires à la vie de l'IEP**, via leur participation aux enseignements ou à l'animation de conférences. Il serait intéressant de réfléchir à un statut de professeur associé offert aux chercheurs et chercheuses qui le souhaiteraient, sur le format de ce qu'a pu faire Sciences Po Paris. Il serait aussi souhaitable de prolonger l'effort pour **rendre visible les résultats de la recherche issues des laboratoires du site auprès du grand public**, ce qui permet de faire connaître la recherche telle qu'elle se pratique à Sciences Po Grenoble, bien loin des caricatures que certains se plaisent à dépeindre.

3. Gouvernance : démocratiser notre organisation

Je souhaite démocratiser de manière apaisée, efficace et durable, notre façon de décider et de travailler ensemble, **en conservant la réorganisation des services** auquel s'est attelée la direction précédente. Il ne s'agit en aucun cas d'un nouveau chamboule-tout administratif. Il s'agit plutôt, dans le respect du cadre juridico-institutionnel, de redonner de l'autonomie à chacune et chacun dans son travail et une meilleure capacité à donner son avis et à être entendu. Plusieurs propositions me semblent utiles en ce sens.

D'abord, je souhaite **réinsuffler une dynamique de travail collectif et collaboratif dans toutes instances représentatives de l'établissement** (CA, CS, CEVIE, CSA) sans lesquelles rien n'est possible. Cela implique un travail du comité exécutif et des services en amont, qui permette de soumettre les textes en avance afin qu'une délibération de fond puisse s'y installer, de systématiser la recherche du consensus et, à défaut, l'usage du vote pour les enjeux stratégiques. Je voudrais aussi que nous entamions une réflexion pour offrir plus de reconnaissance aux membres de ces instances afin de garantir un travail de qualité et limiter l'absentéisme.

Un autre changement se matérialisera dans **l'organisation du comité exécutif de l'établissement qui se réunira de manière hebdomadaire**. Je souhaite élargir ce comité exécutif et croiser au maximum les points de vue. Il sera donc composé, en plus du directeur et des 3 membres de la direction générale, des 6 vice-présidences académiques qui m'accompagneront (Direction des Etudes, Recherche, Relations internationales, Relations institutionnelles et extérieures, Responsabilité sociale et environnementale, Vie étudiante et professionnelle, même si ce périmètre est encore en discussion), d'une vice-présidence étudiante, et des responsables des directions administratives de l'établissement. Quand le sujet à l'ordre du jour le nécessitera, je souhaite aussi inclure dans ce comité exécutif des personnes volontaires tirées au sort au sein de chaque service, pour entendre le point de vue des personnels les plus proches du terrain.

J'ai conscience de l'engagement que constitue un tel comité exécutif. Ce choix est guidé par la conviction, informée par de nombreux travaux de sociologie, de science politique ou de gestion, **qu'une organisation, y compris de service public, fonctionne mieux si ses décisions s'appuient une délibération régulière et pluraliste, en laissant place à des points de vue différents**, conférant par là-même une grande légitimité aux décisions prises. Je souhaite aussi améliorer la transparence des décisions prises par ce comité exécutif, en publiant, en amont, son ordre du jour et, en aval, son relevé de décisions. Chaque membre de l'établissement pourra ainsi connaître la nature des décisions et en comprendre les raisons.

De manière plus générale, je souhaite **accroître, autant qu'il est possible, l'autonomie dans le travail de chacun et les expériences de travail mêlant les différentes parties-prenantes** (entre les différentes catégories et les différents statuts. Cela passe par de nouvelles formes de travail autour des projets importants pour l'établissement et une meilleure formation à l'organisation concrète du travail (animation et organisation des réunions, partage de l'information). Enfin, la participation de chacune et chacun à la vie de l'établissement sera aussi rendue possible par l'organisation de consultations référendaires, qui sollicitent l'avis des personnels, mais aussi des étudiantes et étudiants, sur certains sujets.

4. Vie professionnelle et étudiante : améliorer les conditions de travail et renforcer la convivialité

Deux diagnostics sont revenus massivement dans le questionnaire et les journées de travail collaboratif : **le souhait de retrouver la confiance et le plaisir d'être ensemble, et la volonté de disposer d'outils et de conditions de travail qui facilitent le travail en autonomie plutôt que d'ajouter de la complexité.** Pour cela, plusieurs idées sont remontées qui me paraissent pertinentes.

Pour améliorer la vie professionnelle, la demande de **traitement équitable de tous les agents** en ce qui concerne les conditions de travail sur place ou à distance devra être entendue. Je suis également favorable à l'ouverture d'une réflexion sur une journée de télétravail « flottant ». Notre IEP pourra aussi prolonger la réflexion déjà entamée sur **les conditions de travail et de formation**, pour harmoniser les pratiques avec le reste de l'UGA. Je souhaite aussi améliorer le niveau de connaissance des enjeux et de l'actualité de l'IEP des membres de notre communauté en pérennisant l'usage de la Newsletter et en **facilitant et fluidifiant la communication interne.** Enfin, et de manière plus prosaïque, il faut faire enfin faire advenir le projet de livret d'accueil, mis à jour régulièrement, à distribuer aux nouveaux arrivants.

Un travail important devra être fait sur les outils notamment informatiques, qui sont parfois dysfonctionnels. Nous tenterons, quand c'est possible de changer et uniformiser certains outils et processus pour réduire le temps passé à des tâches inutiles. De ce point de vue, le passage à la plateforme Moodle, dont nous bénéficions grâce à notre intégration à l'UGA, pour accompagner les enseignements et la gestion de certaines tâches administrative paraît une bonne solution. Il faudra, sur cette question des outils informatiques, **harmoniser nos pratiques avec celles du site et ne procéder à des changements d'outils que lorsque ceux-ci sont pleinement fonctionnels** et qu'une formation a été donnée.

Un deuxième point me semble important pour améliorer la qualité de la vie au travail ou dans les études : **renforcer les moments collectifs et améliorer leur qualité.** Cela peut (et doit) être **des moments de travail** : je souhaite donc organiser des **journées de travail où l'ensemble du personnel, indépendamment des statuts**, participe à la définition des grands projets de l'établissement ; cela commencera par organiser une assemblée générale annuelle de l'ensemble du personnel, en lieu et place des moments où personnels administratifs et d'enseignement et de recherche se réunissent séparément. Cela **peut (et doit) aussi être des rites académiques** : nous pourrions profiter des rites académiques comme la cérémonie des diplômes pour accroître la proximité entre le personnel et les étudiants, inviter de manière plus systématique les personnels administratifs lors des conférences, assurer une plus forte présence étudiante, systématiser les moments d'interconnaissances, à l'image des Cafés-découverte.

Cela peut (et doit) enfin être des moments conviviaux, comme c'est le cas lors du pique-nique du personnel, de la Galette des rois ou de la fête de fin d'année. Certains de ces événements conviviaux pourraient être partagés avec les étudiants, à l'image de la journée de rentrée, de la journée des sports ou des karaokés organisés par l'équipe des langues. Plus généralement, je m'engage **garantir les conditions financières, communicationnelles et organisationnelles qui permettent à la vie associative étudiante de notre IEP d'être**

foisonnante et plurielle. Cette vitalité associative est très importante pour l'intégration au sein de l'institut mais constitue aussi un vecteur précieux de professionnalisation.

5. Sciences Po Grenoble – UGA dans son environnement : la force des intégrations

Le dernier ensemble de propositions que je souhaiterais formuler dans ce projet de direction ont trait à **l'intégration de l'IEP à son environnement institutionnel et social**. Sciences Po Grenoble -UGA n'a jamais été une école complètement autonome. Elle a toujours été rattachée à une université. Elle a toujours fait partie d'une politique nationale d'envergure pour créer des établissements de formation des élites nationales et internationales capables d'agir dans au plus haut niveau d'organisations de nature diverse. **L'intégration de l'IEP à l'UGA a renforcé ces relations d'inter-dépendance pour le mieux. Si la personnalité morale est la garantie nécessaire d'une autonomie dans la stratégie de notre institut** en matière de budget et d'emploi, notre intégration dans l'UGA permet de **bénéficier d'un cadre très utile**.

Cela permet à nos étudiantes et étudiants de profiter d'une **offre diversifiée et ouverte sur les sciences et techniques**, comme c'est le cas des programmes Citizen Campus ou Graduate Schools@UGA. Je suis d'ailleurs favorable à ce que plus d'étudiants de l'UGA puissent bénéficier des enseignements de l'IEP, comme c'est déjà le cas dans certains parcours. Notre intégration à l'UGA permet aussi de faire vivre une **recherche d'excellence**, grâce à notre intégration dans les Pôles et la participation aux grands projets comme les projets Idex ou AMI-SHS. Elle nous permet aussi de disposer **d'outils informatiques robustes et efficaces**, ou encore d'accélérer la **stratégie de transition écologique à l'échelle du campus**. La réflexion sur la mutualisation des services devra donc être prolongée ; en matière informatique, par exemple, il me semble souhaitable d'harmoniser au plus vite les outils tout en garantissant aux usagers et personnels de l'IEP un bon service de proximité. De même, je souhaite que **l'IEP contribue fortement au schéma directeur RSE de l'UGA**, ce qui doit passer par une accélération des transitions en matière d'énergie (vers l'auto-production d'électricité), de mobilités (quotidiennes et académiques), d'alimentation et de réduction des déchets. Sur ces sujets, l'IEP comme l'UGA peuvent et doivent mieux faire.

L'IEP a aussi la chance d'être **inséré dans le réseau des IEP**. Notre participation à ce réseau devra être prolongée, car elle permet de mutualiser certaines réflexions et de faire face à des défis communs. Cela a été le cas à propos de l'offre pédagogique en période de pandémie, à propos de la mise en cause des IEP sur la questions de VSS, ou lors de la réflexion sur l'écriture en compétences du diplôme de l'IEP. Si les relations de l'IEP de Grenoble et de ses laboratoires ont toujours été plus serrées avec certains IEP du réseau, comme Bordeaux et Paris, je souhaite que nous **renforcions, si c'est possible, notre contribution au réseau de l'ensemble des IEP**, indépendamment de notre choix, justifié de conserver un concours autonome. Il paraîtrait souhaitable, par exemple, de participer à certaines journées organisées dans le cadre du réseau pour travailler collectivement à certains projets pédagogiques ou d'organisation.

Enfin, je souhaite renforcer **l'intégration de l'IEP dans le tissu économique et social au niveau local et national**. Un effort a déjà été entamé en ce sens lors de la mandature précédente – la création du *policy lab* en est le meilleur exemple. Il s'agit d'approfondir cet effort, en sollicitant les associations, les collectivités et les entreprises, et en offrant aux structures partenaires une plus grande visibilité. L'IEP est déjà inséré dans la société et nombreux sont les étudiants, les enseignants et les chercheurs à contribuer à des projets de territoire avec une multitude d'organisations. Il s'agira de mieux documenter ces différents partenariats, de les rendre visibles et de les pérenniser dans le temps en allant vers des formes de contractualisation. Un tel effort sera bénéfique pour l'autonomie financière de l'IEP, d'une part, mais surtout pour l'insertion professionnelle de nos étudiantes et étudiants. En complément du travail effectué par nos équipes et la conférence des Grandes Ecoles sur le sujet, l'Association des anciens diplômés de Sciences Po Grenoble, qui fait un travail de collecte d'information et d'archivage de premier plan sur le devenir professionnel de nos étudiants, sera un partenaire de choix dans cet effort. Tout cela permettra **d'améliorer encore l'utilité de Sciences Po Grenoble – UGA pour la société dans son ensemble**.

Conclusion

Le projet dont j'ai présenté les grands axes et les petites idées ci-dessus permet de **réaffirmer le projet académique de Sciences Po Grenoble - UGA**. Notre IEP se reconnaît dans le modèle des **valeurs humanistes de la communauté universitaire** : la transmission sans entraves des savoirs, la formation exigeante au débat argumenté, l'ouverture à la diversité, la liberté de la recherche. Il promeut le respect de tous les membres de cette communauté et contribue au bon fonctionnement de notre société et au débat public en éclairant celui-ci en toutes circonstances par les faits et la connaissance produits par les sciences sociales. En contrepartie des prérogatives et des libertés accordées à la communauté universitaire, nous demandons le respect d'une éthique professionnelle poussée à nos enseignantes et enseignants et un investissement sans faille dans le travail académique à nos étudiantes et étudiants. C'est ce cœur de métier qui fait notre force ; c'est celui-ci qui justifie les propositions de réformes présentées ici.

J'espère que **ces propositions, issues d'une réflexion collective, correspondront aux attentes des membres du Conseil d'administration et plus largement, qu'elles seront adoucies par notre communauté**. Je sais qu'elles seront discutées ; c'est tout à fait normal et souhaitable. En sollicitant votre confiance pour devenir Directeur de Sciences Po Grenoble – UGA, je ne prétends pas avoir réponse à tout ni avoir toujours raison. **Je souhaite plus modestement préserver et renforcer, sans le brusquer, un établissement public qui a une immense valeur pour moi comme la plupart d'entre nous. J'espère aussi pouvoir garantir à l'ensemble de notre communauté des conditions de travail sereines et stimulantes, et favoriser, en démocratisant notre organisation, la délibération et l'engagement au service de l'intérêt général**. Aujourd'hui plus que jamais, Sciences Po Grenoble - UGA a besoin de toutes ses forces vives.